

QUESTIONNAIRE BUSINESS PLAN SOCIAL

Nom du projet : Site Internet "Cité du Risque"

Nom du porteur de projet : Association de Rayonnement Universitaire autour de l'Assurance (AURA)

Adresse : Pôle Universitaire - 8 rue Archimède – 79000 NIORT

Adresse email : contact@aura-niort.fr

Personnes à contacter :

- **Claude SMIROU** – 06 29 36 11 77 – claudesmirou@yahoo.fr (en priorité)
- Jean DUCOS - 06.16.66.37.85- jean@ducos.fr
- Alain JUILLARD - 06.98.65.95.00- alain.juillard@wanadoo.fr

Présentation succincte du projet

Le projet a pour objectifs de construire et mettre en place une "**Cité du Risque**" virtuelle avec :

- Une fonction "*portail*" **interactive accueillant** la compétence éparse dans le domaine du Risque ou **aguillant** vers des ressources distantes. Cette fonction aurait vocation à être utile aux **enseignants** (toutes disciplines, formateurs, animateurs socioculturels..), aux **chercheurs** (universitaires ou développeurs d'entreprises), aux **étudiants**, aux **entreprises**, aux **collectivités**, aux **associations**, au **public averti** et ainsi devenir **LA** référence en la matière.
- Une fonction "*éducative, pédagogique et civique*" par la construction d'outils didactiques, **en direction du grand public**.
- **Un contenu recueillant toute la matière dans le domaine du Risque** et répondant à des logiques de :
 - o De **domaines** (vie privée, vie publique, climatique, environnemental, industriel, technique, financier ...)
 - o De **thématiques** (culturelle, historique, civique, sociologique, psychologique, juridique, voire ethnographique),
 - o De **modes d'exploration** (outils et méthodes de collecte de données, d'analyse, outils mathématiques, expérimentations ...)
 - o De **métiers** (les métiers à risque, les métiers du risque ...)

Le contexte (éléments permettant de comprendre le projet, le porteur, la démarche)

La ville de Niort et l'Université de Poitiers ont développé un **Pôle Universitaire unique** en France, **spécialisé dans l'assurance et la gestion des risques**.

Ainsi, l'**Institut des Risques Industriels Assurantiels et Financiers (IRIAF)** délivre des diplômes allant de la licence professionnelle en "*statistique de la protection sociale*" à des masters en "*management des risques des systèmes d'information*", en "*risques industriels et environnementaux*" ou en "*statistique et actuariat appliqués aux risques en assurances dommages et santé*", en passant par une licence en "*sciences du danger*".

Outre l'IRIAF, le PUN regroupe également la **Faculté de Droit**, l'**IUT** (avec notamment le département Hygiène, sécurité, environnement), l'**IAE** et l'**IUFM**.

Cette spécificité du **PUN (Pôle Universitaire Niortais)** n'est pas étrangère à la présence des plus grandes Mutuelles d'Assurance sur la place de Niort. Il accueille près d'un millier d'étudiants venus

de tous horizons dont près d'une centaine d'étrangers de différents pays, désireux de fonder leur avenir professionnel dans ces domaines.

L'AURA est une association présidée par le Président Belot, également président de la MAIF, elle est implantée sur le site même du PUN et a pour mission **d'organiser sur le site des actions en direction des étudiants et de mettre en valeur les enseignements du Pôle**, à la fois sur le plan local mais également sur le plan national. La présence en son sein d'adhérents comme les Mutuelles, de grosses entreprises niortaises, la Ville, la Communauté d'Agglomération de Niort (CAN), le Conseil Général et d'autres services publics ainsi que, bien sûr, de particuliers avertis, témoigne de la force de cette mission.

La Cité du Risque est un projet déjà ancien de l'AURA, dont l'objectif initial était de mettre en place à **Niort ("capitale des Mutuelles d'Assurance") une "Vitrine de l'Assurance mutuelle"**. Cette idée s'est petit à petit transformée en un projet de construction d'une "Cité du Risque et de l'Assurance", puis plus précisément en "Cité du Risque". Ce projet a dû être abandonné en 2008, pour raisons budgétaires.

Plus récemment, l'AURA a repris ce dossier avec l'idée de transposer la "Cité du Risque" en un site internet dédié, tout en conservant la même exigence concernant les objectifs et en s'inspirant des contenus envisagés lors des étapes précédentes.

À quel(s) problème(s) de société ce projet tente-t-il d'apporter une réponse ?

Les sociétés humaines et les personnes sont toutes exposées à des risques dans des proportions plus ou moins importantes. Leur vulnérabilité est indéniablement conditionnée par les notions de géographie, de démographie, d'économie, etc. qui, elles-mêmes conditionnent la manière de la diminuer car on sait désormais que le risque zéro n'existe pas. Cela passe d'abord par **la connaissance**, puis par **la gestion et la prévention des risques**.

L'existence, sur le territoire national, d'établissements, publics ou privés, de sites physiques, d'études et analyses, de recherches, d'outils, de métiers autour du risque, de sa connaissance, de sa gestion et de sa prévention est parsemée sur l'hexagone. L'interconnexion avec d'autres pays en Europe et dans le monde, travaillant sur ces questions, rend l'accessibilité à, et la distribution de, ces informations de plus en plus fastidieuses. La montée en puissance d'internet et de ses capacités inépuisables, a donné la possibilité à tout un chacun de se renseigner, d'utiliser et de se prémunir, mais avec la nécessité de devoir sélectionner, sérier, affiner, comparer et synthétiser les recherches.

Une étude menée en 2011 par l'IRIAF de Niort, en relation avec l'AURA, révèle qu'aujourd'hui, il existe beaucoup de sites traitant des risques (170 sites identifiés sur une base de données construite pour l'occasion). Mais :

- Il reste des domaines qui ne sont pas encore totalement couverts.
- Aucun site ne référence les 170 sites de cette base de données. Le demandeur d'information doit donc, pour trouver ce qu'il cherche, voyager de site en site ou de lien en lien. La création d'un site unique ouvert à tous, de type portail, mettant ces informations à disposition à travers un moteur de recherche, paraît opportun.
- Par ailleurs, suivant l'exemple de la Cité des Sciences à Paris, aucun lieu ouvert destiné au grand public, ne permet une démocratisation, une vulgarisation des notions imputables aux risques.

Ainsi, dans le cadre de ce site, la mise à disposition d'outils interactifs, ouvrirait à chacun la possibilité de mieux analyser les risques des situations auxquelles il s'expose afin de mieux les maîtriser ou d'apprendre à s'en protéger.

Le besoin grandissant de connaissance, lié aux modifications sociétales (mode de vie, évolution de la technologie) et environnementales (changement climatique et son adaptation) fait que la demande sera de plus en plus grande. Une telle réalisation est apte à y répondre.

Par ailleurs :

- Niort et son Pôle Universitaire sont implantés dans un bassin de l'économie sociale (*de source INSEE, les 7000 établissements de l'économie sociale – associations, coopératives et Mutuelles - du Poitou-Charentes concentrent un emploi salarié régional sur huit, soit 69 500*). De manière très actuelle, une réflexion est très avancée entre la CAN, le Conseil Général et la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire, sur la création à Niort, d'une école de l'Economie Sociale et Solidaire, portée par l'Université de Poitiers et dont la tête de réseau serait localisée au P.U.N.

- Toujours à Niort, Calyxis, Pôle d'expertise du risque (depuis 2007), s'inscrit dans la continuité du Centre Européen de Prévention des Risques (né en 1997) en s'affirmant désormais le centre référent français et Européen en matière de prévention des risques à la personne

La construction d'une Cité **Virtuelle** du Risque dans un environnement qui connaît une concentration unique dans le domaine de l'économie sociale et solidaire, donne au projet de l'AURA toute sa légitimité.

Les objectifs du projet tels que définis à date

Cf. rubrique "Présentation du projet"

État d'avancement du projet

Actions déjà réalisées ?

- Etude de l'IRIAF concluant à l'opportunité de bâtir un site unique
- Analyse des objectifs par la MAIF et la MACIF, partenaires privilégiés du projet

Documents / outils de présentation existants ? (lister simplement)

- Etude de l'IRIAF
- Note sur la Cité Virtuelle de l'AURA
- Tous documents d'études déjà réalisées dans les phases antérieures du projet sont accessibles sur un site dédié à l'adresse ci-après : www.aura-niort.fr/CDR/

Financements déjà envisagés ? Etat d'avancement ?

Non. **Nécessité d'une étude d'opportunité** d'où notre demande.

Si le projet est porté par un individu, une structure existe-t-elle déjà pour porter le projet ?

Oui, pour cette étape-ci

non

Statut juridique : **Association Loi de 1901**

Capital (si société)

Date de création: **2000**

Quel sera l'apport de la formalisation d'un business plan social à ce stade de développement du projet ?

A ce stade de développement de notre projet, nos attentes peuvent se résumer en 4 points :

- **Opportunité et pertinence du projet** : a priori, la Cité doit pouvoir identifier les partenaires **financiers et opérationnels** potentiels (professionnels, collectivités, recherche universitaire, grand public, etc.) et vérifier la pertinence du projet à leur égard.
- **Modèle économique et "sponsoring"** : Cibles. Stratégie. Financement du projet (*évaluation de son coût et proposition d'une structure juridique adaptée en fonction des partenariats retenus*). Organisation et gouvernance. Plus-value sociale.
- **Mise en œuvre opérationnelle** : Au-delà de l'étude de pertinence et de faisabilité, le BPS devra également proposer une définition **des étapes suivantes**.
- **Méthode d'évaluation économique et sociale**